

Rencontre avec les associations disciplinaires montréalaises et nationales
Table de concertation sur le projet de politique culturelle pour Montréal
Mercredi 27 août 2003, 14h à 17h
Café du MAI, 3680, rue Jeanne-Mance, Montréal

COMPTE RENDU

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 - Simon Brault et Gaétan Morency, président et vice-président de Culture Montréal
2. La conjoncture politique montréalaise
 - Culture et réorganisation municipale
3. L'énoncé de politique culturelle
 - 3.1. Processus d'élaboration et calendrier de l'automne 2003
 - 3.2. Objectifs et modes d'intervention de Culture Montréal
 - 3.3. Points saillants du document
4. Discussion et période de questions
5. Synthèse
 - Positions et stratégies d'intervention communes
6. Levée de la réunion

Document remis :

- *Montréal, une ville à réussir ensemble*, Plan de réorganisation municipale, août 2003
- *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*, Sommaire du Rapport du Groupe-conseil, juin 2003
- Lettre de Simon Brault, président de Culture Montréal, à Helen Fotopulos, membre du comité exécutif, responsable de la culture et du patrimoine, 23 juin 2003

Présences

• Délégué-es des associations

- Daniel Boismenu, Directeur, Affaires publiques et communications, Alliance NumériQC
- Christine Hernandez, Directrice générale, Association des libraires du Québec
- Sandra Gauthier, Coordonnatrice aux affaires littéraires, Association nationale des éditeurs de livres (ANÉL)
- Pierre Blanchet, Conseiller aux affaires publiques, Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)
- Sylvie Gamache, Directrice générale, Conseil québécois de la musique
- Barbara Ulrich, Directrice générale, Conseil québécois des arts médiatiques
- Paul-Antoine Taillefer, Président, Conseil québécois du théâtre
- Raymonde Gazaille, Directrice générale, Conseil québécois du théâtre
- Alain Monast, Directeur général par intérim, En Piste
- Alain Chartrand, Président, Événements artistiques unis de Montréal
- Pierre Beaupré, Président, Ordre des architectes du Québec
- Pierre Tessier, Président, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)
- Sylvain Faucher, Adjoint à la direction, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)
- Bastien Gilbert, Directeur général, Regroupement des centres d'artistes autogéré du Québec (RCAAQ) et membre du conseil d'administration de Culture Montréal
- Céline Marcotte, Présidente, Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU)
- Colette Brouillé, Directrice générale, Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis
- Sylvie Cameron, Directrice générale, Société des directeurs des Musées montréalais
- Benjamin Masse, Président, Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone de l'espace francophone (SOPREF) et membre du conseil d'administration de Culture Montréal
- Catherine Loumède, Conseillère politique, Syndicat des techniciennes et des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)
- Pierre Curzi, Président, Union des artistes (UDA)
- André Roy, Secrétaire-trésorier, Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

• Conseil d'administration — Culture Montréal

- Simon Brault, président
- Gaétan Morency, vice-président
- Jacques Vézina, vice-président
- Boubacar Bah, administrateur

• Équipe — Culture Montréal

- Ariane Émond, directrice générale
- Eva Quintas, directrice de projets
- Sophie Joli-Cœur, responsable des communications
- Denise Leprohon, adjointe à l'administration

1. Mot de bienvenue

Simon Brault rappelle le mandat de Culture Montréal, comme organisation vouée au développement culturel de la ville et de la région, investie d'un certain nombre de responsabilités, dont celles de concerter les milieux culturels montréalais, de faire les suivis des dossiers sectoriels et généraux reliés au développement culturel montréalais et de fournir aux instances gouvernementales des avis sur les questions relatives au développement de Montréal.

Cette rencontre marque le début d'une démarche plus systématique de concertation avec les milieux professionnels montréalais.

Dans un contexte où le plan de réorganisation municipale va affecter en profondeur les structures de la ville, l'invitation lancée aux associations vise plus précisément à faire converger le processus d'élaboration de la politique culturelle et la bataille pour le maintien de l'intégrité de la ville de Montréal. Il s'agit de démarrer une façon de travailler ensemble, en échangeant l'information pertinente et en dégagant des lignes de force, des points communs à faire entendre avant le déploiement du processus de consultation publique sur le projet de politique culturelle.

2. La conjoncture politique montréalaise **- Culture et réorganisation municipale**

L'élection du gouvernement libéral au mois d'avril a rouvert le débat sur les réorganisations municipales, principalement avec l'adoption du projet de loi 9.

Rappelons que ce projet de loi prévoit un processus par lequel les citoyens de municipalités issues de récents regroupements non-volontaires pourront s'exprimer sur leur adhésion à la nouvelle ville. Il inclut également l'abrogation des dispositions législatives donnant au gouvernement le pouvoir de décréter le regroupement de municipalités locales sans leur accord. (Pour plus d'information, veuillez consulter la section Actualité du site Internet de Culture Montréal : www.culturemontreal.ca/opinion/actualite.htm).

Le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Monsieur Jean-Marc Fournier, a également présenté le projet de loi 1 — accordant aux municipalités intéressées jusqu'au 1er octobre 2003 pour soumettre une proposition de « Ville nouvelle améliorée » — soit un scénario susceptible de rallier les opposants à la fusion municipale.

C'est ce plan de réorganisation municipale que le maire Tremblay a déposé le 15 août 2003 au conseil municipal.

Il est important de noter que dans ce contexte de crise politique appréhendée où le parti du maire n'est majoritaire que par une seule voix, tous les autres dossiers non strictement reliés au maintien de l'intégrité de la nouvelle ville apparaissent comme beaucoup moins prioritaires. Dans ce sens, le processus d'élaboration de la politique culturelle suit son cours, mais la consultation publique prévue au départ en octobre est pour le moment reportée en décembre 2003 – janvier 2004.

Montréal, une ville à réussir ensemble : le plan de réorganisation municipale

Le plan de réorganisation est fondé sur un nouveau partage de pouvoirs et de responsabilités entre la ville centre et les arrondissements et vise essentiellement à éliminer le dédoublement des fonctions. En résumé il décentralise la majorité des fonctions de la ville vers les arrondissements tout en ne leur accordant pas une personnalité juridique. Les arrondissements auront ainsi des pouvoirs de tarification qu'ils pourront appliquer avec le seul accord du conseil d'arrondissement (et non de la ville), mais non de taxation propre.

Les attributs de la ville centre, réduits notablement, sont redéfinis sous l'appellation de services corporatifs : ils réfèrent aux responsabilités liées aux enjeux stratégiques de l'ensemble de la ville (budget, greffe municipal, etc.). Les autres services sont renommés services aux citoyens et délégués en grande partie aux arrondissements. La division des responsabilités en matière culturelle n'est pas claire ; l'ambiguïté reste complète en ce qui a trait aux activités ou équipements dits de « portée ville » ou de « portée locale » (voir la page 16 du document).

Bien que la culture ait été maintes fois qualifiée comme dimension essentielle du développement de la ville et que le Sommet de Montréal ait dégagé des consensus et des acquis dont celui de « Montréal, métropole culturelle », la culture n'est pas spécifiquement identifiée comme un des grands défis municipaux (p. 25). Il y a là matière à s'inquiéter.

Le nouveau modèle réduit de façon importante la structure administrative municipale, faisant passer de dix-huit (18) à neuf (9) le nombre de services (ou directions) relevant de la direction générale de la ville. Les directions générales adjointes sont aussi réduites de dix (10) à trois (3); les nouvelles DGA sont maintenant : Qualité et développement du milieu de vie (culture, sports, loisirs et développement social); Mise en valeur du territoire et du patrimoine; Gestion des infrastructures et de l'environnement (p. 29-30). Il est évident que ces nouvelles directions regroupées auront un poids administratif plus important mais il faut s'interroger sur l'attention réelle qui sera accordée au développement culturel au sommet de la nouvelle pyramide.

Ainsi, au niveau de l'organigramme, le mot « Culture » disparaît. Le document est construit selon une logique de services aux citoyens; la culture, à son tour, se trouve réduite à un service culturel aux citoyens. Son positionnement dans le nouveau modèle ne reflète aucunement son importance dans la ville.

Malgré ses faiblesses et ses trous, ce document est celui de la « dernière chance » pour le maire Tremblay : une sorte de quitte ou double pour sauver la ville actuelle. Tel que mentionné, le plan organisationnel sera soumis au vote du conseil municipal d'ici le 15 septembre, puis déposé officiellement au ministre des Affaires municipales qui aura jusqu'en décembre pour y répondre. Toutefois, le maire a l'autorité légale pour procéder au réaménagement des services administratifs centraux puisque cette réorganisation n'implique pas de changement à la Charte de la ville, ce qui relève de la compétence de Québec. De fait, il a été dit qu'aujourd'hui même, le 27 août, la Ville commence l'affichage de nouveaux postes de direction ...

Actions et suivis

La directrice générale de Culture Montréal s'est présentée à la séance du conseil municipal du lundi 25 août pour faire valoir ces constats quant au positionnement de la culture et demander au maire Tremblay de modifier le design de l'organigramme de la ville pour que le service actuellement nommé « Qualité et développement du milieu de vie » devienne tout au moins « Développement culturel et qualité du milieu de vie ». Simon Brault s'est par la suite entretenu avec le directeur général de la ville, Robert Abdallah, qui a accepté de procéder à ce changement. Il faudra donc voir ce qu'il adviendra du document dans les prochaines semaines.

En ce qui a trait spécifiquement à la question des défusions, Gaétan Morency mentionne la rédaction d'une lettre cosignée par la plupart des chefs de délégation au Sommet de Montréal et qui a été publiée dans les quotidiens La Presse et The Gazette au mois de juin. L'argumentaire de ce texte, intitulé « Pourquoi la ville de Montréal doit réussir ? », pourrait être repris et enrichi par les associations afin de susciter une plus grande mobilisation et une adhésion aux principes de la nouvelle ville fusionnée. Ce texte est disponible dans la section Libre opinion du site Internet de Culture Montréal :

www.culturemontreal.ca/opinion/libreopinion.htm

Il est également proposé que Culture Montréal et les associations tiennent plus régulièrement des rencontres au cours des prochains mois afin de partager l'information et jouer un rôle de veille. Il est convenu plus précisément que le travail conjoint des prochains mois devrait lier la réflexion sur la politique culturelle à l'évolution de la conjoncture politique de la ville. Ces propositions font l'unanimité.

3. L'énoncé de politique culturelle

- 3.1. Processus d'élaboration et calendrier de l'automne 2003
- 3.2. Objectifs et modes d'intervention de Culture Montréal
- 3.3. Points saillants du document

Processus d'élaboration et calendrier de l'automne 2003

En vertu de la loi 170 sur l'organisation municipale (Loi LQ 2000, c. 56), la Ville de Montréal est tenue d'élaborer un plan de développement de son territoire qui présente ses objectifs de développement économique, communautaire, social et culturel. L'adoption de ce plan devra suivre un processus de consultation publique et de prise en compte des orientations gouvernementales.

Afin de mettre en œuvre son projet de politique culturelle, et suite aux consensus issus du Sommet de Montréal, la Ville a mis sur pied, en septembre 2002, un groupe-conseil indépendant, avec la nomination d'un président, Raymond Bachand et d'un secrétaire général, Michel Agnaïeff. Il a été complété en décembre 2002 avec la nomination de seize (16) autres membres provenant du milieu culturel montréalais. Le Groupe-conseil a remis son rapport à la Ville de Montréal au mois de juin 2003. Ce document, intitulé « Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle » est soumis, depuis le mois de juillet, à une consultation ciblée auprès des arrondissements, des instances de la Ville et de Culture Montréal. Le texte de politique sera réécrit cet automne 2003 par les services culturels administratifs. Le processus de consultation publique a été reporté au mois de décembre 2003 et janvier 2004. Ce processus sera mené par l'Office de la consultation publique, avec trois commissaires, dont un indépendant, choisi selon sa connaissance des enjeux culturels; il se déroulera avec dépôts de mémoires et audiences.

Le Rapport pose essentiellement deux problèmes. Le premier est de nature politique : tel qu'il est rédigé actuellement, en omettant les quartiers et les arrondissements, de même que tout un pan de l'activité culturelle locale, il suscitera difficilement l'adhésion des élus municipaux. Le deuxième est d'ordre administratif : les expériences, principalement européennes, montrent que l'implantation d'une politique culturelle qui vient uniquement du haut vers le bas est vouée à l'échec. Il est important de demander une cohérence dans le développement de la ville, en clarifiant la répartition des pouvoirs centraux et ceux des arrondissements, et en définissant l'action culturelle de la ville au-delà de sa réorganisation politique.

Points saillants du document

Le tour de table parmi les participants à la rencontre permet de dégager quelques constats communs.

- Le document présente un point de vue trop général, avec des éléments épars, non hiérarchisés, qu'il est difficile de prioriser. Il mélange les niveaux : une politique doit être « politique » et non pas être un plan d'action à court terme.
- Le texte énonce de bons principes directeurs qui ne sont pas toujours soutenus par des moyens clairs. Dans ces principes, un des éléments plus faibles est la notion « d'embellissement » qui serait à étoffer, à retravailler.
- La présentation de la vie culturelle montréalaise donne une place importante aux grandes institutions, mais néglige de multiples dimensions, dont le développement local, les pratiques émergentes, la relève, et surtout, la réelle participation de la population à la vie culturelle de la ville.

- La relation entre la Ville et le pouvoir provincial (et même fédéral) n'est pas analysée. Quelle est la prise en charge réelle par la Ville de plusieurs secteurs, dont celui du rayonnement international ? Quels sont les engagements de la Ville en matière culturelle et en fonction des besoins de chaque milieu ?
- Le document ne présente aucun élément d'intervention qui soit actuel, novateur, excitant. Que ce soit, par exemple, la question de nouveaux partenariats, entre le privé et le public, entre les organismes culturels et la Ville. Par exemple, si la question de l'accessibilité est un enjeu, un principe directeur, quelle serait l'action à entreprendre, non seulement par la Ville, mais par les milieux ?
- Il y a une volonté d'intégration en liant par exemple la dimension de l'aménagement du territoire, de l'architecture et du patrimoine bâti à l'activité culturelle. Toutefois la transversalité semble s'arrêter là. Il n'y a pas de nouvelle cohérence proposée entre la politique culturelle et les autres politiques et fonctions de la Ville.

L'effort à faire devrait davantage porter sur le nouveau document qui sera écrit prochainement et non pas sur les faiblesses du Rapport déposé en juin dernier. Quels sont les grands principes qui nous réunissent ? Quelle devrait être l'action de la Ville ? Que voulons-nous voir dans cette politique ?

Actions et suivis

La position et la demande de Culture Montréal visent la tenue d'une vraie consultation publique et la rédaction d'un document de qualité qui mette en scène les diverses dynamiques culturelles urbaines et définisse précisément le rôle de la Ville, son action culturelle. En deux mots : un bon processus et un bon document.

Il est proposé que chaque groupe, chaque association réfléchisse à la définition de grands principes en les articulant autour des grandes fonctions d'une ville (transport, infrastructures, etc.). En partenariat avec les milieux, il s'agirait ainsi de dresser les têtes de chapitre d'une politique-cadre de qualité.

Les éléments de travail pour alimenter cette réflexion se trouvent dans le Rapport du Groupe-conseil et dans le nouveau plan organisationnel.

Il est dit que la politique ne peut être une addition de mémoires, mais que chaque association a bien sûr toute liberté de travailler à la rédaction de mémoires reflétant notamment les préoccupations disciplinaires, qui exposent une problématique, un point de vue particulier.

La rédaction de la politique débutera vraisemblablement fin septembre, début octobre, bien que dans le contexte instable de la Ville, le processus — surtout celui des consultations — puisse être légèrement reporté. Une rencontre de travail entre Culture Montréal et les services culturels municipaux est prévue à une date qui reste encore à définir, vers la fin septembre.

Une nouvelle rencontre avec Culture Montréal et les associations est demandée : elle aura lieu le lundi 6 octobre 2003, de 13h30 à 16h30 dans le hall du Théâtre d'Aujourd'hui, situé au 3900, rue Saint-Denis, à Montréal.

À titre d'information, Culture Montréal organise d'autres réunions de même nature, autour de l'énoncé de politique : une, le 15 octobre 2003, avec les représentants des communautés ethnoculturelles, et une autre, le 4 novembre 2003, avec des intervenants des pratiques émergentes et de la relève.

4. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16h45.